Élections des représentants des étudiants au CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche)

Étudiants

Actualité le 22-03-2023

Le scrutin aura lieu du lundi 5 juin 2023 au vendredi 16 juin 2023. exclusivement par correspondance.



Vote - élections

Le dépôt de candidatures se fait au niveau national. Le vote a lieu au niveau local, dans chaque établissement. Les résultats sont agrégés au niveau national.

Le CNESER est un organe consultatif placé auprès du ministre chargé de l'enseignement supérieur. Il est consulté sur les grandes orientations de la politique de l'ESR, la création d'établissements, la répartition des emplois et des moyens, les diplômes nationaux,

Les représentants des personnels siégeant au CNESER sont élus par collège. Les personnels enseignants-chercheurs, enseignants, personnels scientifiques des bibliothèques, personnels BIATSS y sont représentés, ainsi que les étudiants.

Arrêté du 24 février 2023 : Catégorie d'électeurs (pdf) Arrêté du 24 février 2023: Organisation des élections (pdf)

Calendrier: Calendrier des élections (pdf)

Liste électorale : Liste des grands électeurs (pdf)

Modalités d'envoi du matériel électoral: Note explicative (pdf) Liste des candidats et professions de foi : Consulter la liste